

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 9 mars 2018 portant détachement dans l'emploi d'administrateur des douanes et droits indirects

NOR : CPAD1808149A

Par arrêté du ministre de l'action et des comptes publics en date du 9 mars 2018, M. Nicolas LE GALL, directeur des services douaniers de 1^{re} classe à Nouméa (direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie), est détaché, à compter du 1^{er} avril 2018, dans l'emploi d'administrateur des douanes et droits indirects à Clermont-Ferrand (direction régionale des douanes de Clermont-Ferrand), pour exercer les fonctions de directeur régional, en remplacement de M. Luc COPER.

Il est nommé dans cet emploi pour une durée maximale de cinq ans, renouvelable dans la limite d'une durée totale d'occupation du même emploi de huit ans.